



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 MARS 2021

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN
Le jeudi 25 mars, à 19h00

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le foyer rural, à la convocation de Catherine RICHARD, maire.

Étaient présents : COURSOLE Véronique, DUBOIS Sylvain, DUSSAUSOY Bastien, FALAIZE Kévin, GUITTARD Erik, LÉTIENNE Mélanie, LEVASSEUR Jean-Jacques, LOURDEZ Cyriaque, MARTEL Maryvonne, POTIN Bertrand, RAMPINI Frédérique, RICHARD Catherine.

Absente excusée : GUÉNARD Nathalie

Absent : LAISNÉ Sylvain

Convocation du 18 mars 2021

Affichage du 18 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 12 (excepté pour la délibération 1 = 11 votes)

-a- **Signature de la liste d'émargement.**

-b- **Désignation du secrétaire de séance.**

DUSSAUSOY Bastien est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance par le conseil municipal.

-c- **Lecture et adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal.**

Après présentation, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 février 2021 est adopté à l'unanimité.

-d- **Signature du registre**

-1- **OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET COMMUNAL 2020**

Le maire, Catherine RICHARD, présente le **Compte Administratif : budget communal**, exercice 2020.

Elle répond à toutes les questions concernant le Compte Administratif.

Le maire, Catherine RICHARD s'absente et laisse la présidence au 1^{er} adjoint, Cyriaque LOURDEZ, qui procède au vote du **Compte Administratif** du **budget communal**, exercice 2020.

Le conseil municipal, présidé par le 1^{er} adjoint accepte, à l'unanimité des présents après vote des présents, le Compte Administratif du **budget communal**, exercice 2020, qui laisse apparaître :

- un résultat d'exercice 2020 de : 23 322,87 €

- un résultat de clôture 2020 de : 58 221,55 €

Le conseil municipal donne tout pouvoir à son maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

-2- **OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION : BUDGET COMMUNAL 2020**

Le maire, Catherine RICHARD reprend la présidence et présente le **Compte de Gestion** du **budget communal**, exercice 2020, établi par le receveur municipal qui fait apparaître :

- un résultat d'exercice 2020 de : 23 322,87 €

- un résultat de clôture 2020 de : 58 221,55 €

Considérant que le compte-rendu du receveur municipal est conforme aux écritures de l'ordonnateur, le conseil municipal accepte, à l'unanimité des présents, le **Compte de Gestion** du **budget communal**, exercice 2020. Il donne tout pouvoir à son maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

**-3- OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS :
BUDGET COMMUNAL 2021**

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020, constate que ceux-ci laissent apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2020		
Compte administratif		58 221.55 €
Compte de gestion		58 221.55 €
INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice		- 23 038.95 €
Résultat de l'année antérieure		30 189.24 €
Résultat d'investissement		7 150.29 €
RESTE À RÉALISER – investissement		
En dépenses		
En recettes		
Total		- €
Résultat de clôture cumulé reporté = 001		7 150.29 €
FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice		46 361.82 €
Résultat de l'année antérieure		4 709.44 €
Résultat de fonctionnement		51 071.26 €
RESTE À RÉALISER – fonctionnement		
En dépenses		2 333.23 €
En recettes		
Total		2 333.23 €
Résultat de clôture cumulé reporté = 002		53 404.49 €
AFFECTATION DES RÉSULTATS EXERCICE 2021		
Chapitre 001 recettes d'investissement	Résultat d'investissement reporté EXCÉDENTAIRE (recettes supérieures aux dépenses)	7 150.29 €
Chapitre 002 recettes de fonctionnement	Résultat de fonctionnement reporté EXCÉDENTAIRE (recettes supérieures aux dépenses)	53 404.49 €
Résultats cumulés		60 554.78 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, l'affectation des résultats, pour le budget communal, exercice 2021. Il donne tout pouvoir à son maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

-4- INFORMATIONS DIVERSES

- La CARCT propose des formations gratuites pour les élus. Les dates ne sont pas encore déterminées, mais les inscriptions sont obligatoires :
 - o Piloter une opération d'aménagement communal : Cyriaque, Catherine.
 - o Du projet politique au projet d'administration : Catherine, Cyriaque.
 - o Gérer un cimetière : Maryvonne, Jean-Jacques.
 - o Prise de parole en public : /
 - o Comprendre le Plan d'urbanisme Intercommunal (PLUI) : Frédérique, Véronique, Cyriaque, Jean-Jacques, Kévin, Bertrand.
 - o Comprendre les documents d'urbanisme : Véronique, Cyriaque.
 - o Le budget et les finances locales : Catherine, Mélanie.
 - o Statuts et responsabilités de l'élu : Cyriaque, Frédérique, Mélanie, Sylvain, Jean-Jacques, Véronique.

- La CARCT souhaite que l'ordre du jour et les documents qui sont liés à chaque conseil communautaire soient transmis, dès réception par le maire, à l'ensemble des membres du conseil municipal. Ceci afin d'indiquer au maire s'il y a une remarque ou opposition à faire.

- Les différentes commissions communales suivantes devront se réunir afin de préparer leurs différents projets :

